



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

5 SEPTEMBRE 2025

NOTRE PROGRAMME

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
 - MOT DE BIENVENUE – ARNAUD DE ALMEIDA, PRÉSIDENT
 - BILAN MORAL ET D'ACTIVITÉS – ARNAUD DE ALMEIDA, PRÉSIDENT
 - PRÉSENTATION
 - VOTE POUR APPROBATION
 - BILAN FINANCIER – WILDFRIED FREYER, TRÉSORIER
 - PRÉSENTATION
 - VOTE POUR APPROBATION
 - QUESTIONS OUVERTES
 - APPEL À CANDIDATURES ET ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
- DÉPÔT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Vos questions sont les bienvenues à tout moment !

BILAN MORAL BILAN DES ACTIVITÉS



MERCI

À NOS ADHÉRENTS
À NOS BÉNÉVOLES
AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES
A NOS SOUTIENS INSTITUTIONNELS

Activités dans l'eau

Les Bébés-Nageurs

L'Aquagym Prénatale

La Remise en Forme Aquatique

Activités sur terre

Activité régulière

Les P'tits Z'Explorateurs

Activité ponctuelle

Les Sorties Nature

Accompagner la parentalité

Activité régulière

PaPauThé

Evènement

Le Festival de la Petite Enfance

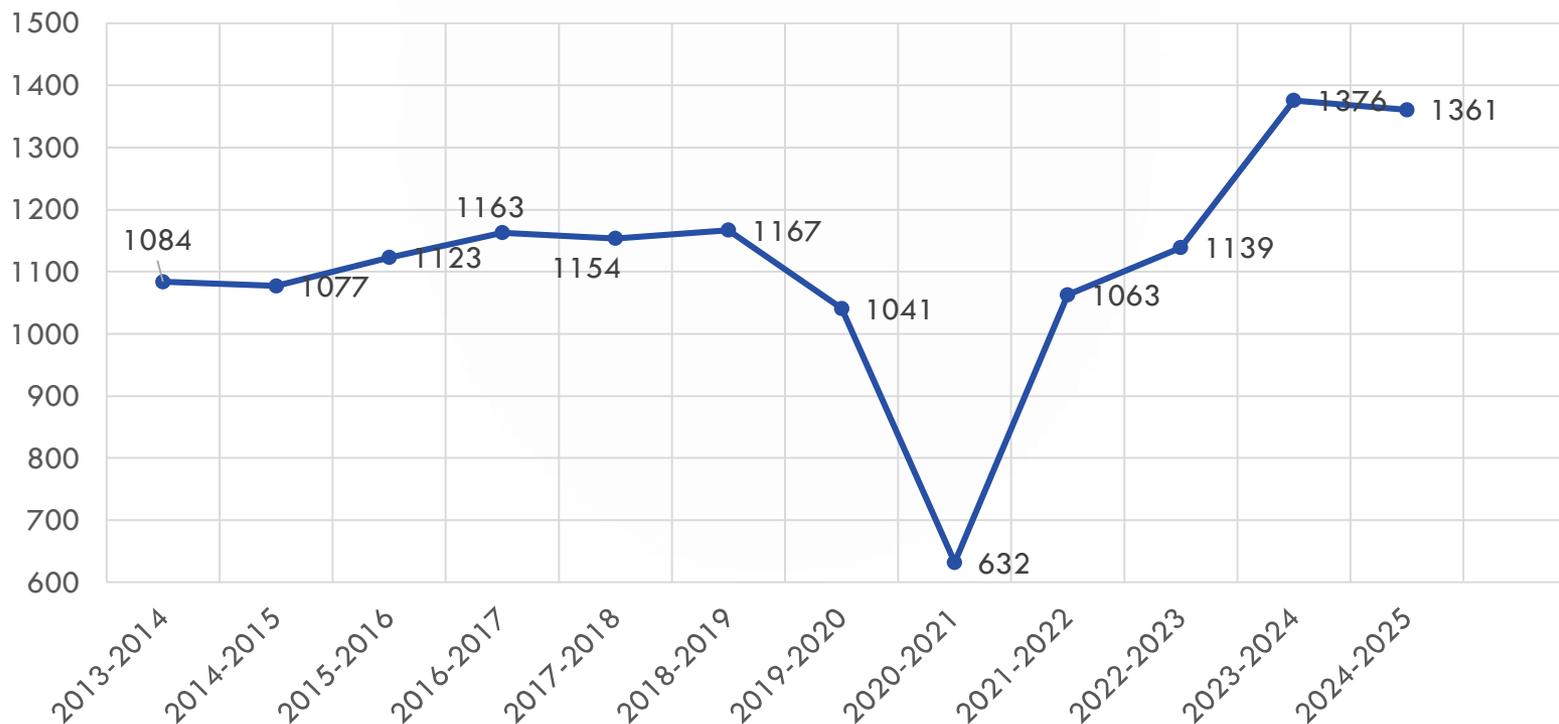
9 au 12 octobre 2025

Vie de l'Association

Le Conseil d'Administration

La Formation

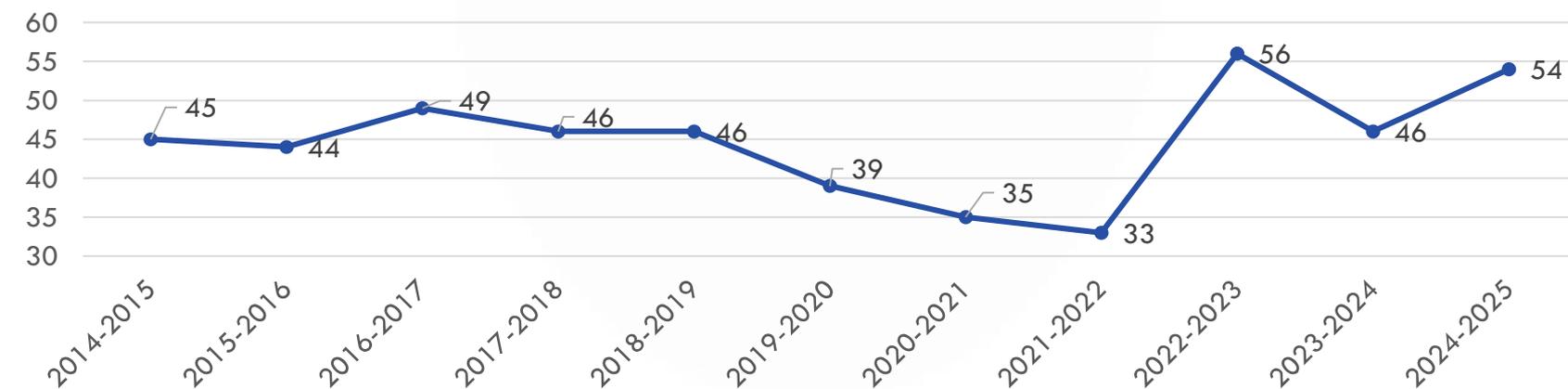
La Convivialité



Saison 2024 – 2025 (vs 2023-2024)

- 405 (+14) familles BBN, soit 1 208 adhérents
- 35 (-22) familles PZE, soit 103 adhérents
- 30 (-8) adhérentes Aquagym Périnatale
- 20 (+2) adhérents Aquagym Remise en Forme
- 54 (+8) bénévoles

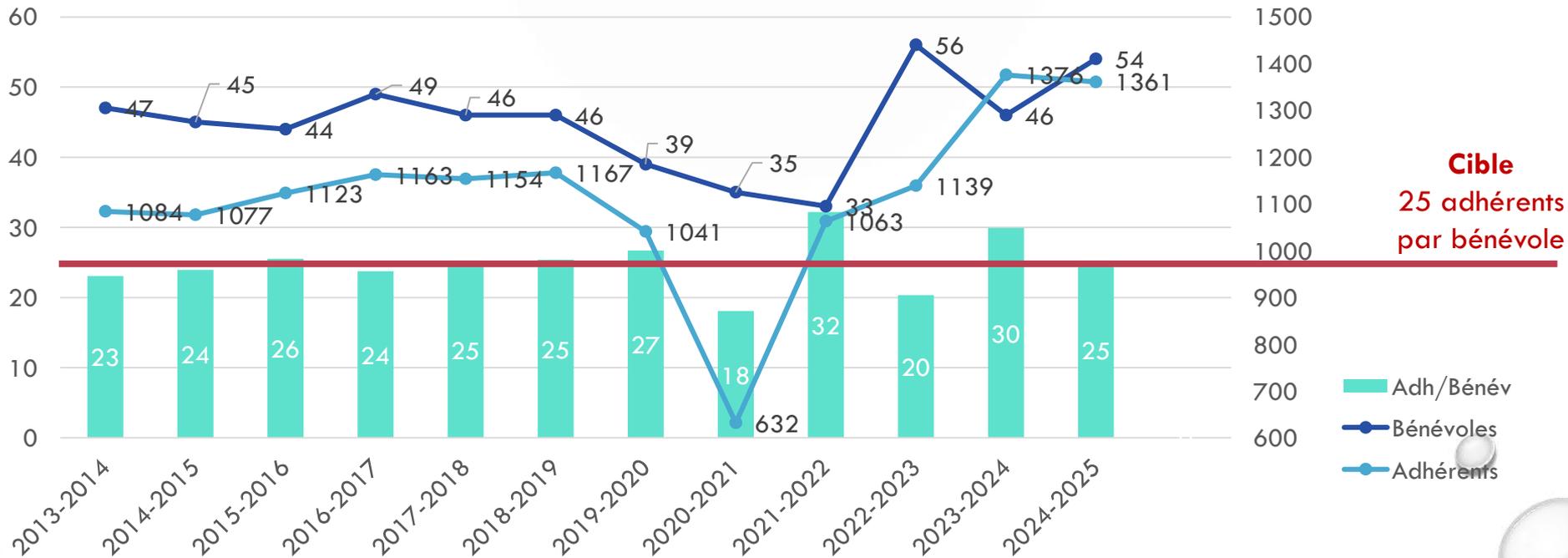
Evolution du nombre de bénévoles



54 bénévoles engagés au service du collectif

- 31 (+5) animateurs BBN
- 8 (+1) animateurs PZE
- 4 animatrices pour l'Aquagym Prénatale
- 4 (+1) animatrices pour l'Aquagym Remise en Forme Aquatique
- 2 animatrices Sorties Nature
- 4 animatrices PaPauThé
- 10 (-6) membres du CA

25 (-5) adhérents par bénévole : cible 25
39 (-5) adhérents par animateur BBN : cible < 35



Volonté de réinventer notre modèle et de redynamiser l'engagement associatif pour pérenniser l'Association.

4 axes

- **L'engagement bénévole :**
 - « Charte du Bénévole de l'APNEE »
 - La convivialité
- **La communication**
 - Nouveau logo
 - Réseaux sociaux (Facebook, Instagram)
- **La formation**
 - « Passeport Formation »
 - Week-end de formation de rentrée
 - Formations thématiques
- **La documentation à destination des bénévoles**
 - Objectif de mise en ligne : Octobre 2025

Le bénévolat à l'Apnée c'est :

Familial
Partage
Bonheur Utile
Plaisir
Convivialité
Entraide

Que vous apporte le bénévolat ?

Un moyen d'échange, de transmission, de valorisation de ses actes et de soi. Du lien social et amical.

De nouvelles expériences de partage et de communication

De l'échange, de la rigolade, du partage et de l'humain

Une implication dans les activités de mon enfant, et la rencontre d'autres parents ayant les mêmes problématiques que nous.

Le plaisir de partager avec des parents et leurs enfants les joies d'être en famille dans l'eau

Des moments hors du quotidien, de nouvelles expériences, de nouvelles rencontres

À toi qui hésites à nous rejoindre !

Tu peux faire selon
qui tu es et selon le
temps que tu peux y
consacrer.

Tu y prendras
autant de plaisir
que tu seras utile.

Que c'est
facile et
enrichissant

Viens comme tu es

Tu ne peux pas savoir
si tu n'essayes pas

Quand on y goûte
on y revient !

Plus nous sommes
nombreux, moins
c'est contraignant.

Nous passons de
bons moments
ensembles et
apportons du
bonheur aux
enfants et adultes

Viens tu trouveras
une nouvelle famille
on danse on chante
et on rigole

Chacun participe selon ses envies, il n'y a
pas de contraintes.

Il y a beaucoup d'entraide entre les
bénévoles pour se remplacer si l'on n'est
pas disponible pour une séance piscine.

Il y a pleins de temps de formations
proposées sous différentes formes pour
se sentir plus à l'aise dans l'eau avec les
familles.



Devenir Bénévole, c'est devenir le héros de quelqu'un

Rejoignez-nous il reste plein de belles histoires à inventer !

Un œil sur l'année

Soirée Raclette (ouvert aux bénévoles)

Noël de l'Apnée (ouvert à tous les adhérents)

Chandeleur (ouvert aux bénévoles et à leur famille)

Soirée Loup-Garou (ouvert aux bénévoles et à leur famille)

Chasse aux Œufs (ouvert aux bénévoles et à leur famille)

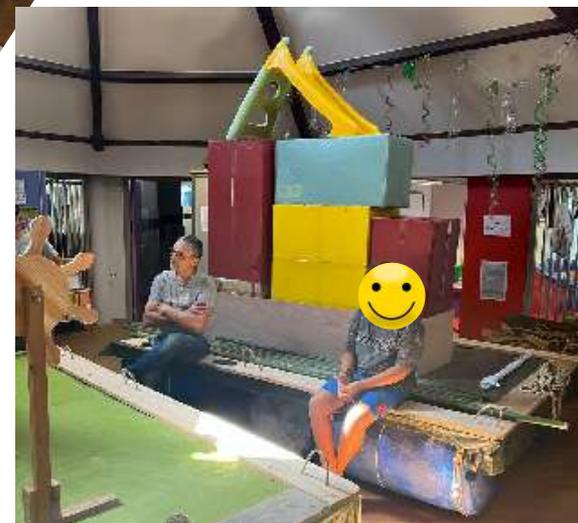
Soirée Jeux de Sociétés (ouvert aux bénévoles et à leur famille)

Grande Fête de l'Apnée en juin (ouvert à tous les adhérents)

Préparation de la participation à Touskiflot (ouvert à tous les adhérents)

Le week-end de formation (ouvert aux bénévoles)





NOS PARTENAIRES



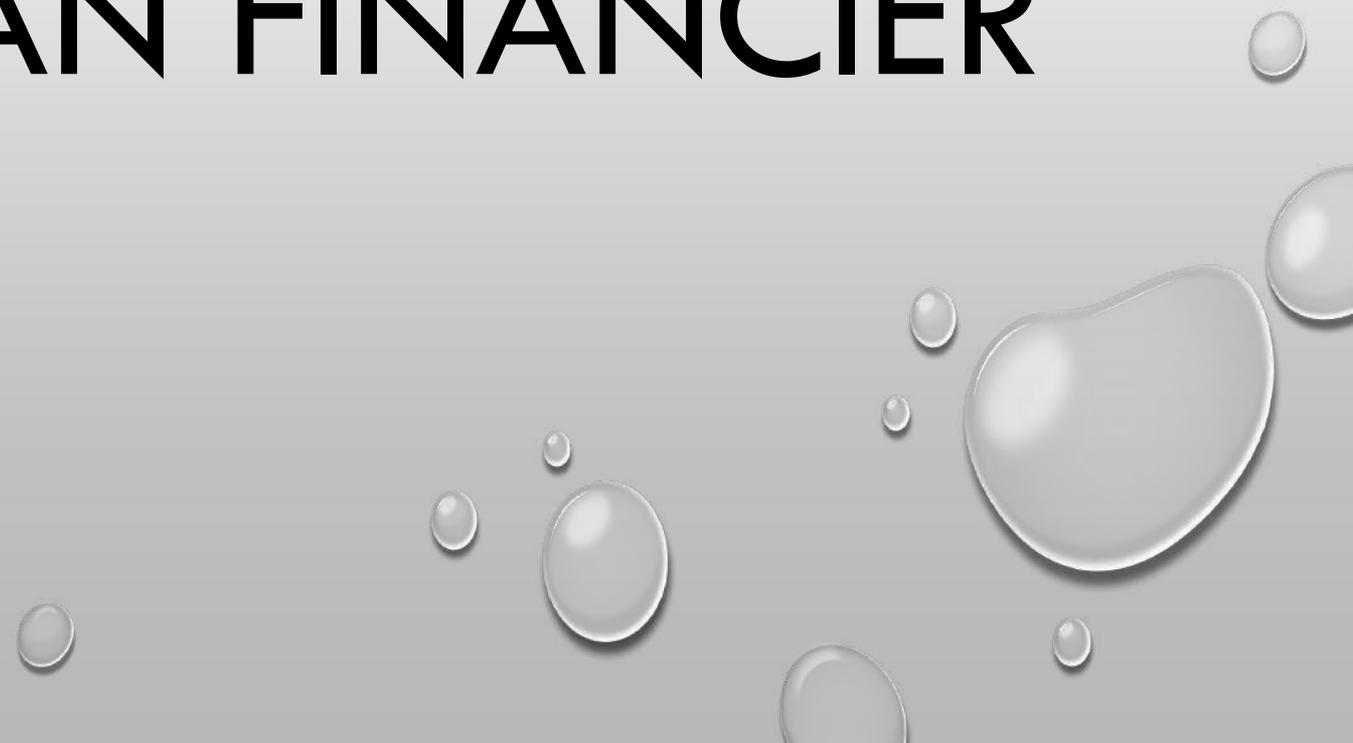
www.le64.fr



ET MAINTENANT ON VOTE !

- LE BILAN MORAL EST SOUMIS À VOTRE APPROBATION
 - POUR
 - CONTRE
 - ABSTENTION

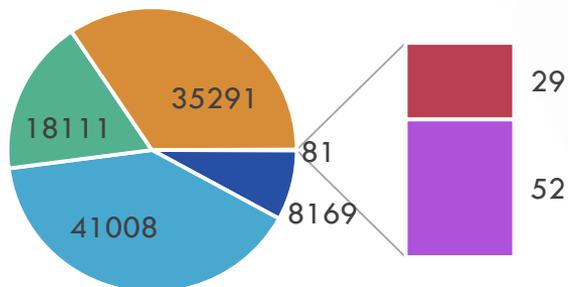
BILAN FINANCIER



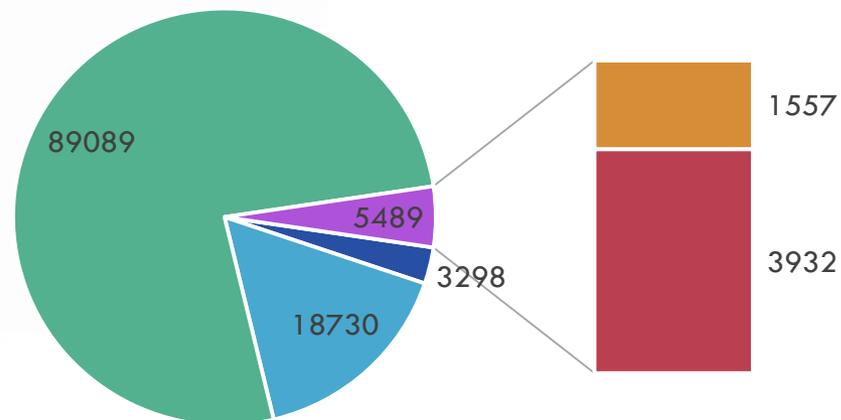
COMPTE DE RÉSULTAT 2024-2025

Charges : 102 660,49 €

Produits : 116 605,93 €



- Achats dont matériels et fluides
- Services extérieurs (piscine, licences)
- Autres services (formation...)
- Charges de personnel
- Gestion courante
- Dotations aux amortissements et provisions



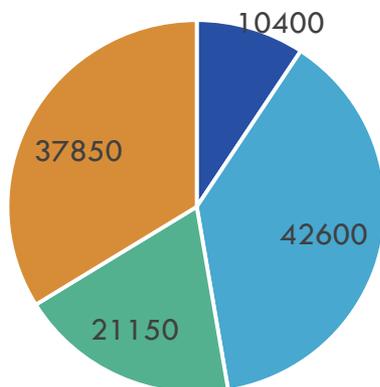
- Autres recettes
- Cotisations
- Transfert de charges
- Subventions d'exploitation
- Produits financiers

Contributions volontaires en nature : 34 795 €

Résultat : 13 945,44 €

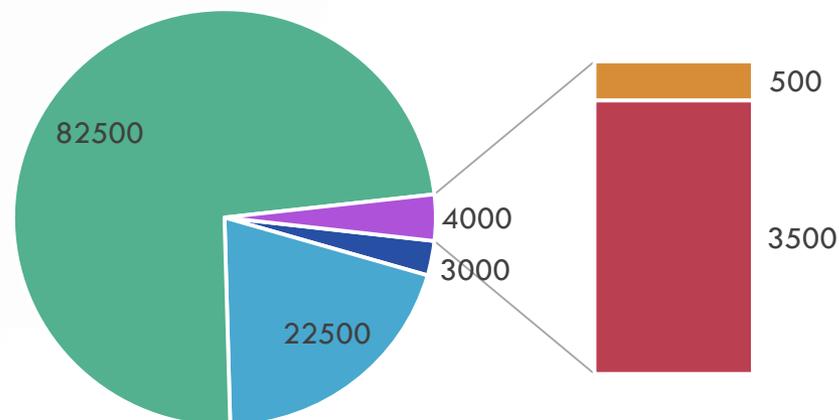
BUDGET PRÉVISIONNEL 2025-2026

Charges



- Achats dont matériels et fluides
- Services extérieurs (piscine, licences)
- Autres services (formation...)
- Charges de personnel

Produits



- Autres recettes
- Cotisations
- Subventions d'exploitation
- Produits financiers
- Transfert de charges

Contributions volontaires en nature : 35 000 €

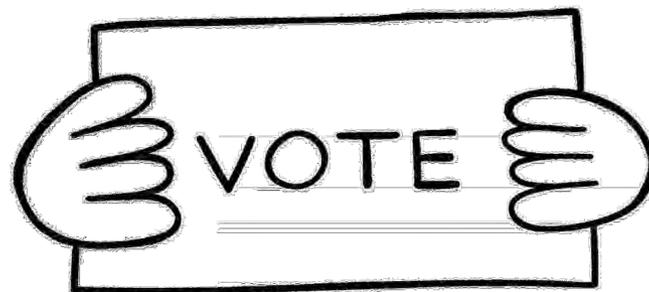
Budget Prévisionnel : 112 000 €

RESPECT DE NOS OBJECTIFS

Description objectif	Valeur objectif	Performance 2024-2025	Prévisionnel 2025-2026
Pérenniser une capacité d'investissement (matériel)	3% soit environ 2300 euros par an	457,93€ euros soit 0,45%	2 300,00 euros soit 2,00%
Poursuivre l'effort de formation des bénévoles	6% du budget soit plus de 4600 euros par an.	8038,35 euros soit 7,83%	10 000,00 euros soit 9,00%
Limiter l'augmentation des tarifs d'adhésion à l'association	< 1% par an	Mise en place du nouveau barème de calcul	Maintien du nouveau barème de calcul

ET MAINTENANT ON VOTE !

- LE BILAN FINANCIER EST SOUMIS À VOTRE APPROBATION
 - POUR / CONTRE / ABSTENTION
- LE BUDGET PRÉVISIONNEL EST SOUMIS À VOTRE APPROBATION
 - POUR / CONTRE / ABSTENTION

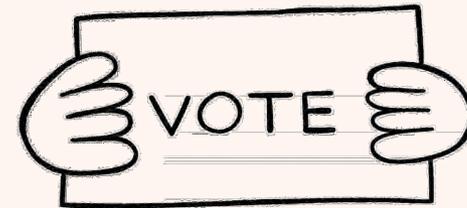


D'AUTRES QUESTIONS ?



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Appel à
candidature



CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
5 SEPTEMBRE 2025**

POURQUOI MODIFIER LES STATUTS ?



- **L'association aura 50 ans en 2026, elle évolue en permanence**
- **Les statuts ont été mis à jour régulièrement pour s'adapter à sa croissance et à l'évolution de la société**
 - Mises à jour en septembre 2010, septembre 2012
 - En septembre 2019 ajout comme but de « *par le respect de tous et des différences, d'encourager les pratiques partagées* »
- **Proposition de mise à jour en Septembre 2025**
 - Un nouveau but
 - Acter des pratiques de fonctionnements
 - Des reformulations pour plus de lisibilité et de clarté
 - Disponible sur <http://www.apneepau.fr/>

EVOLUTION DU BUT (LES OBJECTIFS) DE L'APNÉE



Article 1 :

« L'Association Parentale Nautique et d'Éveil de l'Enfant », dite APNÉE fondée en 1977, dont le siège social se situe à PAU (64), a pour but :

- ✓ par l'activité en particulier dans l'eau, de contribuer efficacement au développement psychomoteur du jeune enfant, de favoriser l'éveil, le rôle relationnel au sein de la cellule familiale ;
- ✓ par la recherche, l'organisation critique, de développer l'information sur le rôle privilégié des parents devant la parentalité, la naissance, le jeune enfant ;
- ✓ par l'organisation d'une activité physique ou intellectuelle de contribuer au développement de la personnalité de ses adhérents, pour devenir des parents, des citoyens responsables ;
- ✓ par le respect de tous et des différences, d'encourager les pratiques partagées ;
- ✓ par l'organisation d'évènements entre les bénévoles ou avec les adhérents afin de développer et d'entretenir les relations humaines et l'attrait du bénévolat.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Article 8 : Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration **se réunit au moins une fois par trimestre et à minima 9 fois dans l'année**, ainsi qu'à chaque fois qu'il est convoqué par le Bureau, par le président et/ou vice-président, sur la demande d'un de ses membres, ou bien sur la demande d'un ou des responsables de section.

[...]

En dehors des séances dûment convoquées, le Conseil d'Administration ou le Bureau pourront utiliser pour échanger et si nécessaire prendre les décisions relevant de la gestion courante de l'association tout moyen à leur disposition (groupe de messagerie instantanée dédié, courrier électronique). En cas de désaccord dûment exprimé le sujet sera mis à l'ordre du prochain Conseil d'Administration. Tous les membres de l'organe concerné seront destinataires des messages. Toute décision importante devra être tracée au procès-verbal de la séance suivante.

[...]

L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE



Article 15 : Assemblée Générale Extraordinaire

Pour pouvoir délibérer, l'Assemblée Générale Extraordinaire doit comprendre au moins **5%** des adhérents remplissant les conditions d'électorat fixées au 3ème alinéa de l'article 7.

QUESTIONS ?



VOTE

VOTE

**Approuvez-vous
la modification des statuts de
l'Apnée telle que présentée ?**

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

MERCI À TOUS !

D'ÊTRE LÀ CE SOIR,

DE NOUS ÊTRE FIDÈLES,

DE NOUS AIDER À FAIRE VIVRE L'ASSOCIATION

C'EST L'HEURE DES DOSSIERS



Quelques règles:

- Vérifiez que vous avez tous les documents
- Vérifiez que votre dossier est signé

Souriez (vous n'êtes pas filmés)... et c'est bientôt fini

L'association APNEE est une organisation à but non lucratif.

Elle repose sur le travail et l'engagement de ses bénévoles, qui partagent ses valeurs et ses objectifs.

Cette charte vise à favoriser une relation de confiance, de respect et de coopération entre les bénévoles, les salariés, les membres du Conseil d'Administration, les partenaires de l'association, le public et les adhérents.

Principes

Principe d'un libre choix éclairé : Je sais pourquoi je m'engage et je connais l'Association.

Principe de loyauté : Je respecte les règles de sécurité, de confidentialité et de déontologie. J'agis avec honnêteté, loyauté et responsabilité.

Principe d'ouverture : Je peux exprimer mes opinions.

Droits

Droit à la formation et à la valorisation de l'expérience : J'ai le droit d'être formé et de voir mon expérience valorisée.

Droit à l'indemnisation des frais : J'ai le droit d'avoir une indemnisation des frais que j'engage pour les activités, je peux la refuser.

Droit de ne plus s'engager : J'ai le droit d'interrompre mon engagement dans le respect des activités.

Devoirs

Devoir de respecter l'engagement : Je dois respecter mon engagement et réaliser les missions que j'ai acceptées.

Devoir de respecter l'Association, les personnes et les biens : Je dois respecter les personnes avec qui je suis en relations et les traiter avec dignité, courtoisie et bienveillance. Je dois respecter les ressources matérielles et financières de l'association.

LE PASSEPORT FORMATION

Pourquoi un passeport ?

- ✓ Reconnaître et valoriser les compétences acquises par les bénévoles ou celles qu'ils souhaitent développer grâce au bénévolat.
- ✓ Faciliter le parcours de formation en identifiant les besoins et les objectifs.
- ✓ Renforcer la motivation et l'implication
- ✓ Partager ses expériences et ses envies avec les autres bénévoles et les responsables de l'association.

- ✓ Prendre conscience de ses compétences et les valoriser, que ce soit dans le cadre du bénévolat ou d'un parcours professionnel.
- ✓ Donner envie de se former et de progresser, en découvrant de nouveaux domaines ou en approfondissant ses connaissances.

C'est avant tout un outil au service du Bénévole

L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde